

Le vendredi 13 septembre, Elio Di Rupo présentait devant le parlement wallon la déclaration de politique régionale négociée entre trois partis : le PS, le MR et Ecolo. Le lundi 16, la présentation devant le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (officiellement Communauté française) garantissait la même majorité aux deux niveaux de pouvoir. Le gouvernement bruxellois avait été mis en place le 18 juillet, soit deux mois plus tôt et près de deux mois après les élections du 26 mai 2019, sur base du côté francophone d'une coalition entre le PS, Ecolo et DéFi et du côté néerlandophone d'une alliance entre l'*Open VLD*, *one.brussels-sp.a* et *Groen*. Dans cet article, nous allons tenter d'examiner les choix opérés en Wallonie et à Bruxelles, la répartition des portefeuilles ministériels et l'orientation politique de ces accords.

Les choix opérés

Les élections en Wallonie distribuent les sièges de la manière suivante : 23 sièges pour le PS (-7 sièges mais il reste premier parti), 20 sièges pour le MR (-5 sièges), 12 sièges pour Ecolo (+8), 10 sièges pour le cdH (-3) et 10 pour le PTB (+8). A partir de ces données, la seule bipartite possible est l'alliance PS-MR ($23+20 = 43 > (75/2)$). Mais après cinq ans d'attaques incessantes contre les partis du gouvernement « kamikaze » ou « suédoise », les militants socialistes considéraient comme impossible que leur parti fasse alliance avec le meneur du gouvernement fédéral. Le PS va donc chercher une voie plus à gauche. Mais quelques portes se ferment. Si Ecolo accepte de négocier d'emblée, les autres partis « non à droite » marquent des réticences fortes. Le bureau du cdH annonce, le 5 juin, qu'il opte pour l'opposition, étant donné les pertes électorales considérables. Il réitère son refus après la note « coquelicot », estimant que « se diluer dans des attelages gouvernementaux sans réel poids politique n'aurait guère de sens »¹. La note « coquelicot » a été élaborée par le PS et Ecolo afin de tenter soit un gouvernement minoritaire soutenu par bienveillance soit un gouvernement soutenu par des députés issus d'un autre parti. En passant, remarquons que cette tentative peut être considérée comme un test pour mesurer l'effritement de la participatie : les élus de ces autres partis visés allaient-ils oser prendre des positions si opposées à celles du parti qui a permis leur élection ? Le résultat du test est probant : la participatie reste solide et constitue le fondement du succès électoral et du comportement parlementaire des élus. Le PTB refuse de négocier le 11 juin : on comprend qu'un parti avec de nombreux nouveaux élus, peu habitué à gérer des coalitions, sans experts ni techniques ni juridiques à sa disposition pour déceler les pièges d'une négociation et d'une navigation au long cours avec des partenaires qui ne cherchent qu'à le couler aux yeux de son électorat, ait refusé de participer à un gouvernement. Les rapports de force de 2024, espère-t-il, pourront lui permettre de monter au pouvoir. Il refuse également la note « coquelicot » après, affirme-t-il, une « consultation de [ses] instances et de [ses] parlementaires »². Ecolo et le PS ont donc ouvert la négociation au MR le 10 juillet. Certains négociateurs écologistes ont pu craindre que la possibilité d'une bipartite soit mise à profit pour reconstituer une alliance violette en les mettant de côté. Les négociations avancèrent à trois et les déclarations de politiques régionale et communautaire furent finalisées le lundi 9 septembre. Les négociations en communauté française avançaient en parallèle, à la même table de négociation.

Les choix opérés lors des négociations sont marqués par la négociation en deux temps. On peut passer en revue les acquis et les échecs des partis de la coalition. Certains points de la note

¹ PREVOT Maxime, « Lettre aux militants cdH », in Communiqué du 12 juillet 2019, <http://www.lecdh.be/article/lettre-aux-militants-cdh>, consulté le 21 septembre 2019.

² LE PAIGE Charlie, « PS et Ecolo vont négocier avec le MR: à qui la faute? », 11 juillet 2019, https://www.ptb.be/ps_et_ecolo_vont_negocier_avec_le_mr_qui_la_faute, consulté le 21 septembre 2019.

« coquelicot » ont disparu de l'accord de gouvernement. Ainsi, en terme de gouvernance, le PS et Ecolo avaient trouvé un accord sur le décumul intégral des fonctions exécutives locales et du mandat de député. Imposé par les Ecolos au PS et cdH le 9 décembre 2010, le décret spécial anti-cumul avait néanmoins permis à certains élus (ceux qui avaient obtenu les meilleurs taux de voix de préférence) de conserver deux mandats (député régional et bourgmestre, échevin ou président de CPAS) à condition d'être remplacé et déclaré « empêché ». Alors qu'à Bruxelles, les partenaires PS-Ecolo-DéFi avaient été d'accord d'adopter le principe du décumul intégral pour 2024, le MR a empêché l'adoption de cette mesure en Wallonie. La note « coquelicot » prévoyait aussi une réforme des indemnités de sortie des parlementaires et un nouveau plafond de cumul financier à 100% plutôt qu'à 150%. L'arrivée d'un nouveau parti a remis en cause cet acquis de la négociation à deux. Les écologistes ont réussi à engranger en terme de politique industrielle d'armement, le principe de respect du décret du 21 juin 2012, ce qui paraît étonnant, d'autant plus que celui-ci transposait partiellement une directive européenne de 2008. Les efforts de réduction des gaz à effet de serre (-55% par rapport à 1991), le renforcement des exigences de construction visant une neutralité carbone des logements neufs dès 2027, la plantation de 4.000 km de haies supplémentaires, la décision de ne pas construire de nouvelle route mais de débloquent des fonds pour la construction de pistes cyclables, de même que la création d'un haut conseil stratégique qui évaluera les politiques wallonnes en fonction des triples critères environnementaux, sociaux et économiques (augmentation du taux d'emploi de 5% à l'horizon 2025 pour passer de 63,7% à 68,7%), peuvent être considérés comme des acquis des écologistes, parmi les sept chapitres qu'on peut considérer comme directement marqués par la question environnementale (sur 29 chapitres). Par contre, ils ont dû accepter, dans le domaine des aéroports wallons, de concilier le développement économique et les emplois avec la qualité de vie des habitants, représentés par un comité d'accompagnement. Remarquez l'absence de la taxe kilométrique proposée par le gouvernement bruxellois, alors que le PS et Ecolo sont membres des deux gouvernements.

Le PS a mis en avant une série de revendications visant à réduire les effets des inégalités sociales. La volonté d'accroître de 12.000 le nombre de logements publics au service des ménages en est un signe (3.000 nouveaux logements, 6.000 pris en charge par les agences immobilières sociales et 3.000 logements publics vides rénovés). De même, la gratuité des repas scolaires ou des bus pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans. En terme de logement aussi, la décision d'aider financièrement les personnes qui sont dans les conditions d'obtenir un logement social et qui attendent depuis au moins deux ans ou l'augmentation de l'offre de maisons de repos et la transparence des prix de celles-ci. Encore le report de l'équilibre budgétaire à 2024, alors que le gouvernement sortant MR-cdH avait prévu un budget 2019 à l'équilibre (bien que déjà en déficit de 250 millions) marque-t-il une victoire contre le MR.

Le MR a engrangé une série de revendications également. Le report de la taxe d'injection sur le réseau pour les propriétaires de panneaux photovoltaïques constituait une revendication des libéraux, de même que la modification du décret inscription introduisant des mesures d'automatisme de localisation des enfants scolarisés ou la réduction forfaitaire sur le précompte immobilier pour l'habitation. La politique d'investissement, notamment le travail sur les pôles de compétitivité, l'aide aux indépendants (droit à l'échec, cadastre des « cellules vides » dans les villes) et le soutien à la formation dans un métier en pénurie, la possibilité d'inclure des opérateurs privés dans l'offre de formation aux métiers (ce qui n'augure pas d'une politique limpide ni cohérente de la formation des demandeurs d'emplois), illustrent les victoires des libéraux. Par contre, les libéraux ont dû céder en ce qui concerne les « aides publiques à l'emploi » dont le volume est maintenu contrairement à ce que le ministre Jeholet avait préparé comme réforme au grand dam du monde associatif et des pouvoirs locaux.

La lecture de l'accord formant déclaration de politique régionale et la déclaration de politique communautaire donne une image d'interpénétration des trois objectifs des trois partis avec le

souci de « concilier l'économie, le social et l'écologie [afin de] ... trouver le juste milieu, le point d'équilibre qui rend possibles de nouveaux progrès, de nouvelles avancées »³.

La répartition des portefeuilles.

Les choix opérés s'observent également dans le choix des personnes destinées à mener les politiques régionales et communautaires. Premièrement, la parité hommes-femmes est presque respectée : 6 femmes pour 13 postes à pourvoir. Ensuite, la répartition du nombre de postes entre partis respecte la règle proportionnelle D'Hondt : 5 postes pour le PS, 5 pour le MR et 3 pour Ecolo. La répartition par provinces semble presque proportionnelle : 4 postes pour la province de Liège, 3 pour la province du Hainaut, 4 pour les provinces Brabant wallon – Namur – Luxembourg et 2 pour Bruxelles à la Communauté. A la Région, plutôt que d'organiser des mélanges de compétences entre partis, le choix a été opéré de mettre en place des blocs de matières homogènes : le PS obtient l'Emploi, l'Action sociale, la Formation et la Santé en la personne de Christie Morreale et le Logement et les Pouvoirs Locaux dans les mains de Pierre-Yves Dermagne ; le MR gèrera l'Economie, l'Agriculture et l'Aménagement du Territoire par Willy Borsus et les Finances, le Budget, les Aéroports et le Sport par Jean-Luc Crucke et la Fonction publique, le Tourisme et le Patrimoine par Valérie De Bue ; Ecolo mènera la politique d'Environnement, Nature, Bien-être animal et Rénovation rurale en la personne de Céline Tellier, ancienne présidente d'Inter-Environnement, seule personnalité issue de la « société civile » et Climat et Mobilité attribués à Philippe Henry, le tout sous la présidence d'Elio Di Rupo. A la Communauté française, les trois postes à compétences spécifiques sont attribués à la socialiste Caroline Désir, pour l'Enseignement obligatoire, à la libérale Valérie Glatigny pour l'Enseignement supérieur, la Promotion de Bruxelles et les Sports et à l'écologiste Bénédicte Linard pour la Petite Enfance, la Culture et les Médias tandis que les arbitrages seront menés par le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet et le Ministre du Budget et de l'Egalité des chances Frédéric Daerden.

L'orientation politique des accords

Bien entendu, juste après les négociations, tous les interlocuteurs affichent satisfaction et sentiment du devoir accompli. Si on regarde du côté de la société civile de gauche, on voit que les réactions sont forcément plus nuancées.

Nicolas Van Nuffel, président de la coalition climat (et responsable du plaidoyer chez CNCD-11.11.11 semble a priori content bien que prudent : « Le niveau d'ambition climatique affiché dans les deux déclarations de politique gouvernementale est sans aucun doute supérieur à ce que l'on a pu connaître dans le passé. Et c'est, entre autres, le résultat de la mobilisation des citoyens depuis neuf mois. [...] Mais c'est évidemment au moment où l'on verra les budgets - on sait que la situation est difficile en Wallonie - que l'on pourra juger si les choix faits sont à la hauteur de ces ambitions. »⁴.

La CSC fait une analyse globalement positive : « Pour la première fois, une déclaration de politique régionale s'inscrit dans une logique de transition juste »⁵, se réjouit Marc Becker,

³ DI RUPO, « Lecture de la déclaration de politique régionale », in PARLEMENT WALLON, *Compte-rendu avancé*, vendredi 13 septembre 2019, http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/CRA/cra2.pdf, consulté le 20 septembre 2019.

⁴ TOUSSAINT Gilles, « Cent jours pour bâtir un "green new deal" belge ! », *La Libre Belgique*, 14 septembre 2019.

⁵ DEFFET Eric, « Le Forem a besoin d'une révolution copernicienne », *Le Soir*, 20 septembre 2019.

secrétaire national du syndicat chrétien. » bien qu'elle souligne les problèmes à prévoir dans le domaine de la formation professionnelle, craignant un « début d'une privatisation larvée d'un secteur » et notant l'écartèlement des compétences Emploi au PS et des centres de compétences du même Forem au MR.

« Ce programme de gouvernement ne traduit pas le résultat des élections qui montrait une Wallonie très à gauche. Il n'est pas réellement scandaleux tant il est flou et édulcoré. Les marges d'interprétation sont énormes. La perspective d'un retour à l'équilibre en 2024 est digne de Merlin l'Enchanteur. Sur les politiques qui nous intéressent, on ne peut absolument pas parler de changement de cap »⁶ annonce pour sa part la FGTB wallonne.

Ces textes ne constituent pas une synthèse de gauche mais réussissent à trouver une intersection entre les programmes des partis indispensables à la formation de ces gouvernements.

Et le futur de la négociation fédérale ?

Une fois les gouvernements régionaux formés - et il est fondamental de rappeler que cette formation est contradictoire avec les souhaits des négociateurs de la sixième réforme de l'Etat qui comptaient rendre, par la synchronisation des élections régionales et fédérales, les formations de gouvernements plus faciles - les dirigeants de partis pourront commencer à parler sérieusement de la formation d'un gouvernement fédéral. Tant que les partis étaient incertains de leur assise politique régionale, ils n'osaient prendre le risque d'entamer une négociation. L'expérience du MR en 2014 est révélatrice de ce point de vue : il n'avait commencé à négocier réellement avec la N-VA, le CD&V et l'open VLD qu'après son exclusion des gouvernements régionaux du Sud.

A l'heure actuelle, le PTB et le cdH se sont exclus des négociations au fédéral comme ils l'ont fait au niveau régional. Ecolo est prêt à négocier mais pas avec la N-VA. Le PS est prêt à négocier même avec la N-VA mais pas d'une réforme de l'Etat tandis que le MR est prêt à négocier. Les six partis convoqués à la fin de l'été par les informateurs fédéraux rassemblent 92 élus, un suffisamment grand nombre pour conforter une majorité mais insuffisamment grand pour voter une réforme de l'Etat. Notons que, sur le plan symbolique, les deux partis francophones invités à cette négociation, avec 20 et 14 sièges à la Chambre, disposent d'une majorité de sièges dans le groupe linguistique francophone (61 membres) : aucune incidence en terme de pouvoir mais en terme de légitimation du pouvoir, cela représente quelque chose.

Le MR ayant déjà gouverné avec la N-VA, pourrait réessayer sans savoir à quel moment le *kamikaze* ferait plonger l'aéronef gouvernemental en poussant un grand « *banzai* » marrakechien sur telle ou telle question qu'il estimerait électoralement rentable (ceci pour montrer que le *kamikaze* était Bart De Wever et non Charles Michel même si tous les partis ont perdu à ce jeu court-termiste). Le PS pourrait tenter de négocier en faisant le grand écart entre une politique de centre-gauche aux régions bruxelloise et wallonne et une politique de droite-centre-droite au niveau fédéral : ce serait plus supportable pour les militants mais difficile à vivre pour les attachés de cabinets ministériels et les députés fédéraux obligés à une solidarité gouvernementale minimale dans un vieux parti de gouvernement. La préférence des francophones va bien entendu à une négociation sans la N-VA mais ils ont pris l'habitude de l'existence de ce parti qui ne partage avec eux que peu de valeurs, pas de référentiel, aucune idée ni mode de fonctionnement. Autrement dit, l'incompatibilité affirmée pendant la campagne électorale semble bien de l'enfumage et la possibilité d'une négociation est bien présente. Le nouveau président du PS pourrait même laisser l'opprobre de la négociation avec le national-populisme à l'ancien ministre wallon de l'économie, de manière à garder les mains propres, surtout la gauche.

⁶ DEFFET Eric, « FGTB « Le Bic bleu est passé sur le coquelicot », estime Thierry Bodson », *Le Soir*, 13 sept 2019.

Pierre Verjans, Université de Liège.